

L'EMANCIPATEUR

Spécial 6ème congrès

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 396 - Décembre 2022



Préambule

Chère, cher camarade

J'ai le plaisir de te présenter le document d'orientation pour notre 6ème congrès. Ces huit pages, proposées par la direction sortante, te permettront de réfléchir, de proposer des amendements, des réflexions et bien sûr, pour nous, cette volonté de te voir participer à ce congrès. La dernière mandature n'a pu se déconnecter de la situation internationale et nationale très préoccupante.

*Bonnes fêtes
à tous*

Conflicts armés, terrorismes, catastrophes naturelles liées ou pas au réchauffement climatique, situation sanitaire, revendications sociales ont jalonné ces trois années du mandat.

Dans cette situation internationale et nationale, où en sommes-nous de notre syndicalisme retraité CGT et donc de notre syndicat départemental des retraités et anciens salariés du Ministère de la Défense du var ?

A ce congrès nous débattons de notre activité revendicative, de la bataille des idées, de la syndicalisation et de la continuité syndicale. Il nous faudra préciser haut et fort que les retraités-es ne sont pas des nantis et qu'ils occupent une place importante dans diverses associations, dans les conseils municipaux et participent à la garde des petits enfants puisque l'Etat s'est désengagé.

Le financement des retraites, de la Sécurité sociale d'Ambroise Croizat, des services publics, l'emploi sont étroitement liés et pénalisés, entre-autre, par les 80 Mds de fraude fiscale. La question de la place des retraités dans la société et dans la CGT devra, aussi, s'inviter dans les débats.

Ce congrès se tiendra sur un jour et demi du 16 au 17 février 2023, afin de prendre le temps nécessaire pour débattre et échanger. Il se terminera par un repas fraternel le 17 février vers 13 heures.

Servons-nous de ce congrès pour réfléchir à améliorer notre qualité de vie syndicale, notre communication ou plus précisément notre propagande.

Servons-nous de ce congrès pour réfléchir à améliorer notre qualité de vie syndicale, notre communication ou plus précisément notre propagande.

Servons-nous de ce congrès pour réfléchir à améliorer notre qualité de vie syndicale, notre communication ou plus précisément notre propagande.

Servons-nous de ce congrès pour réfléchir à améliorer notre qualité de vie syndicale, notre communication ou plus précisément notre propagande.

Servons-nous de ce congrès pour réfléchir à améliorer notre qualité de vie syndicale, notre communication ou plus précisément notre propagande.

Servons-nous de ce congrès pour réfléchir à améliorer notre qualité de vie syndicale, notre communication ou plus précisément notre propagande.

Servons-nous de ce congrès pour réfléchir à améliorer notre qualité de vie syndicale, notre communication ou plus précisément notre propagande.



Sommaire

- p1,2 : Préambule
- p2,3 : Syndicalisme retraité
- p4,5 : Sécurité sociale
- p6 : Réforme des retraites
- p7 : Pouvoir d'achat
- p8 : Paix et désarmement

Suite en page 2

■ Préambule (suite)

La question de l'enjeu environnemental et climatique qui s'intensifie chaque jour doit nous faire encore mieux réfléchir à un projet de développement humain.

Lutter pour le changement de société est essentiel car c'est bien le capitalisme et la soif de toujours plus de profits qui est en cause.

J'espère que tu seras présent pour partager avec nous ce moment démocratique pour notre, ton syndicat.

Michel Camatte
Secrétaire Général

■ Pour le développement d'un syndicalisme retraité offensif

Depuis notre 5ème congrès en 2020, l'actualité sociale et politique a été dense et complexe, le combat de classe s'est exacerbé face aux attaques tous azimuts du capital et du pouvoir contre les conquies sociaux.

La CGT, et notre syndicat en particulier, a été à l'initiative de toutes les luttes pour s'opposer aux mauvais coups portés au monde du travail et aux retraités, mais aussi pour combattre les idées d'extrême droite et la montée insidieuse du fascisme.

Pour autant et malgré des progrès sensibles en matière de qualité de vie syndicale, force est de constater que l'organisation, le fonctionnement et l'activité de notre syndicat repose toujours sur un nombre insuffisant de militants.

Les syndiqués au centre d'une vie syndicale plus structurée et mieux déployée

Parmi ces mêmes militants les plus impliqués, certains sont de surcroît, investis dans plusieurs responsabilités dans le syndicat et/ou les différentes structures de la CGT (FNTE, UD, UL, USR, USLR). Alors que nous sommes aujourd'hui la 4ème force syndicale CGT du département avec plus de 360 adhérents, cette situation, conduit à ce que nous soyons dans l'impossibilité, faute de plus d'engagement militant, de concrétiser des objectifs fixés

en congrès. C'est le cas notamment en ce qui concerne, notre communication, le renforcement, l'organisation d'assemblées décentralisées, la continuité syndicale, l'organisation des manifestations...

Ce 6ème congrès doit donc être l'occasion à la fois de valider les évolutions positives en prenant acte des efforts engagés, mais surtout de confirmer nos décisions prises au 5ème congrès. Cela veut dire, prendre des initiatives qui nous permettront de dépasser nos insuffisances et de franchir un nouveau cap pour notre déploiement en direction des retraités, pour mieux prendre en compte les problématiques des différents statuts (OE, fonctionnaires, contractuels, conventions collectives), mieux structurer notre communication et être encore plus à l'offensive sur tous les sujets qui préoccupent l'ensemble des retraités dans leur vie quotidienne : pouvoir d'achat, Sécurité sociale, transport, logement, fiscalité, culture, loisirs, etc. Nous allons devoir pour y parvenir, articuler et construire notre activité sur deux axes majeurs :
- Travailler sur la responsabilisation collective de la

Commission Exécutive et une véritable implication de chacun de ses membres, bien au-delà de la seule participation aux réunions.

- Œuvrer avec détermination pour mieux articuler notre activité autour d'une plus grande implication d'un maximum de nos adhérents au cœur de la vie syndicale.

Ensemble, faire plus et mieux pour la continuité syndicale et la syndicalisation

Bien sûr la qualité de notre vie syndicale dépend de notre capacité à renforcer l'organisation. Cela passe par la syndicalisation des retraités, la continuité syndicale et donc les liens avec nos syndicats d'actifs.

De ce point de vue, depuis notre précédent congrès en 2020, certains efforts ont été réalisés. Quelques résultats positifs ont été enregistrés mais nous ne pouvons pas nous en satisfaire eu égard à nos objectifs de déploiement en direction des retraités, du renforcement de notre syndicat et de la construction des luttes (29 continuités réalisées par 3 syndicats sur 6).

Tout doit donc être mis en œuvre avec tous les syndicats d'actifs afin que, poursuivre son engagement syndical au moment de la cessation d'activité devienne une évidence pour chaque adhérent(e).

C'est un impératif pour notre rayonnement et notre efficacité alors que l'affrontement de classe est particulièrement violent et impose de disposer

d'une CGT plus forte, plus réactive et mieux déployée sur tous les terrains.

Nous devons donc réactiver, redynamiser le travail en coresponsabilité avec nos syndicats d'actifs à partir d'initiatives comme celles déjà engagées en les rendant pérennes, mieux planifiées et mieux suivies collectivement.

Cette tâche est cruciale dans notre démarche globale de renforcement de la CGT, au même titre que toutes les initiatives de syndicalisation des retraités, y compris ceux qui n'étaient pas ou plus syndiqués quand ils ont quitté la vie active. Nous devons inciter nos adhérents qui tous connaissent au moins un ancien salarié du ministère, à leur proposer l'adhésion à la CGT. Dans le même esprit nous devons systématiquement prendre des dispositions afin de proposer l'adhésion dans toutes nos initiatives de masse : distributions, assemblée, manifestations...



▶ RÉOLUTION 1

Le congrès décide :

- **De relancer, d'amplifier et de pérenniser en coresponsabilité avec les actifs, les initiatives pour la continuité syndicale : désignation de référents « continuité » dans les syndicats, suivi du fichier des départs, réunions débat formation avec les préretraités et des retraitables, rencontres, assemblées...**
- **D'organiser la syndicalisation dans toutes nos initiatives de masse**
- **De solliciter l'implication des syndiqués dans la vie du syndicat : prise de responsabilités, participation dans les collectifs ou groupes de travail spécifiques...**
- **De réorganiser les collectifs (Organisation/Vie Syndicale, Communication, Continuité syndicale, Activités revendicatives...)**
- **De reprendre l'organisation régulière d'assemblées décentralisées des syndiqués**
- **D'engager une réflexion sur notre stratégie et les moyens de notre communication**
- **La création de sections syndicales géographiques**
- **De favoriser la coordination d'initiatives avec l'USR et les USLR : déploiement sur le terrain, communication...**

Défense de la **Sécurité sociale**

La santé demeure une des toutes premières préoccupations de la population. C'est un des biens les plus précieux. Elle est clairement, dans une conception large, un enjeu de société de premier plan.

Le libéralisme, porté aujourd'hui par Macron, c'est le capitalisme poussé à son extrême. Un capitalisme mondialisé et financiarisé qui connaît, comme à son accoutumé, une crise profonde. Pour lui, rien ne doit échapper à la logique du profit, la santé et l'assurance maladie doivent être, pour le Capital, des marchés rentables. Dans le cadre de la « privatisation-marchandisation » de la santé, la bataille idéologique du patronat, de la finance et des gouvernements à leurs services, affirme la vision d'une maîtrise comptable induisant une baisse des dépenses de santé, des coupes drastiques de budget aux hôpitaux, mais aussi en réduisant l'efficacité de la médecine de ville (généralistes et spécialistes compris) et ce n'est pas la fin du « numérus clausus » qui devrait combler les déserts médicaux, du moins, pas pour les prochaines années.

Pour le Capital et son gouvernement, il faut réduire

les coûts des services publics et supprimer la place du solidaire pour ouvrir celle de l'individualisation des contrats de travail favorisant la spéculation. Toutes les réformes qui se sont succédées depuis la création en 1945 par Ambroise Croizat de la Sécurité sociale sont allées dans ce sens. Les gouvernements Macron-Philippe, puis aujourd'hui, Macron-Borne veulent conduire le plus loin possible le travail de sape de la Sécurité sociale pour offrir à la spéculation le colossal marché des 4 branches de la Sécurité sociale. Les conquêtes de ces 4 premières branches sont attaquées avec violence : assurance maladie et hôpital public, assurance vieillesse, la famille, les accidents du travail et les maladies professionnelles. Vient se rajouter en 2020 la 5ème branche, « l'Autonomie », gérée à partir de 2021 par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), cette branche de la

Le saviez-vous ?

La France a eu un jour un ministre du travail qui savait ce que travailler veut dire.

Dès l'âge de 13 ans, il avait travaillé en usine.



« Ne parlez pas d'occupés sociaux, mais de collègues sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais ». Ambroise CROIZAT (1901-1957)

Il s'appelait Ambroise Croizat.

Nous lui devons :

- la Sécurité Sociale*
- la retraite par répartition*
- les comités d'entreprise*
- les conventions collectives*
- la réglementation sur les heures supplémentaires*
- la médecine du travail*

Sécurité sociale, dont le financement (de transferts d'autres caisses, de la CSG, jour férié, taxe tabac...), n'est toujours pas sanctuarisé, ce qui ouvre la voie à la spéculation. De plus, cette 5ème branche ne répond pas aux principes de financement et de gestion de la Sécurité sociale puisque sa gouvernance n'en relève pas.

La CGT rejette le bien-fondé de cette branche ainsi que son financement, et préconise le rattachement de « la perte d'Autonomie » à la branche maladie, offrant de meilleures garanties de prise en charge, égalitaires et Universelles de qualités, surtout après les révélations faites dernièrement

sur certains EHPADs du secteur privé.

Le budget de financement de la Sécurité sociale était géré paritairement par les organisations patronales et salariales, elle est depuis 1996 incluse dans le budget de l'Etat, avec la Loi de Financement de la Sécurité sociale (LFSS). Il est marqué par le lourd poids des exonérations de cotisations sociales compensées, ces compensations parcellaires, obèrent par conséquent le budget de l'état, et enferment « in fine » les ressources de la Sécurité sociale dans un budget contraint, ouvrant de plus en plus la santé, aux assurances complémentaires.

► RÉSOLUTION 2

Le congrès revendique :

- La gestion paritaire du budget de la Sécurité sociale par les organisations ouvrières et patronales
- La suppression des exonérations de cotisations sociales des entreprises
- La transformation de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) en cotisation sociale, et la suppression de la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS) et de la Contribution de Solidarité pour l'Autonomie (CASA)
- La prise en charge à 100% des dépenses de santé des ayants droit, de leur naissance à leur décès, et la suppression du secteur 2
- La création de milliers de lits dans les hôpitaux
- La création de maternités, d'hôpitaux militaires, d'EPHAD et de centres de santé publics
- L'intégration de la « perte d'autonomie » dans l'assurance maladie
- L'étatisation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, et prise en charge intégrale par la Sécurité sociale
- La formation et l'embauche sous statut de personnels médicaux et paramédicaux
- La réintégration des personnels mis à pied pour non-respect du pass sanitaire.

**UNE SÉCURITÉ SOCIALE
INTÉGRALE : OUI
LE FINANCEMENT EST POSSIBLE**



Dans le cadre de ses propositions pour une Sécurité sociale du XXI^e siècle, la CGT met en débat un projet de Sécurité sociale intégrale avec l'objectif d'un 100 % Sécu, avec un seul collecteur et payeur : la Sécurité sociale.

Réforme des retraites

Gouvernement et MEDEF veulent nous imposer de nouveaux reculs en matière de retraite.

Pourquoi : les banques et les assurances veulent mettre la main sur les 14 % de PIB qui, grâce à nos cotisations, financent les retraites par répartition et échappent à la spéculation.

Comment : en faisant chuter le montant des pensions pour contraindre celles et ceux qui en ont les moyens de se tourner vers l'épargne retraite, la capitalisation. Ce serait une triple peine :

- Aucune garantie de récupérer notre épargne
- La financiarisation de nos entreprises et de notre travail
- L'affaiblissement de notre Sécurité sociale.

Par notre mobilisation, nous avons gagné en 2020 l'abandon du projet de retraite à points. Nous avons la possibilité de faire à nouveau reculer le gouvernement, de gagner la garantie du maintien

de notre niveau de vie et le droit de la retraite à 60 ans. Il s'agit d'un projet de société, pas à enrichir les 1% les plus riches et à détruire la planète.

Soulignons enfin qu'une réforme paramétrique cache systématiquement une réforme structurelle de remise en cause de nos conquits sociaux.

L'avenir de la retraite ne peut se résumer ni à une question de financement, ni à un pilotage des régimes. Ce qui est en jeu, c'est l'intérêt collectif et une certaine vision de la société et de la solidarité. La confiance que les générations successives placent dans le système de retraite est donc essentielle. Que cette confiance vienne à disparaître et cela ouvrira un espace pour la capitalisation et entérinera un repli sur une logique patrimoniale et individuelle.

DÉLINQUANCE EN COL BLANC



► RÉSOLUTION 3

- Garantir un départ à la retraite à 60 ans à taux plein
- Assurer un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité
- Elever les minima de pension au niveau du SMIC 2000 € brut
- Assurer le rattrapage des salaires et pensions des femmes sur celui des hommes
- Valider les années d'études et de recherche d'emploi pour la retraite
- Permettre réellement des départs anticipés, travaux insalubres et pénibles
- Maintenir tous les régimes spéciaux et harmoniser par le haut des conquits sociaux pour toutes et tous.

Le pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat, pourquoi est-il autant d'actualité ? Eh bien, c'est parce qu'il est devenu la préoccupation principale pour une majorité de citoyens.

Ces dix dernières années en France, certains s'autorisent à dire que ce fameux pouvoir d'achat n'a pas diminué et a même augmenté, cependant ils oublient de préciser que cela cache de grosses inégalités.

Certes, les plus riches ont gagné beaucoup de pouvoir d'achat, les chiffres ne sont pas contestables ni même contestés d'ailleurs. Cependant c'est bien au détriment des plus modestes, qui eux, en ont perdu. L'argument de la suppression de la taxe d'habitation a pu être perçu comme un renforcement du pouvoir d'achat des Français ces 3 dernières années, mais qu'en est-il aujourd'hui ?

Cette suppression de la TH prive les communes d'une de leur principale source de revenus non compensée par l'état. Leurs gestionnaires sont donc amenés à prioriser les investissements qui leur incombent. Cette diminution de budget a forcément des répercussions négatives sur la vie des citoyens, comme la qualité de vie, la sécurité etc... De plus cette diminution impacte aussi leur budget comme par exemple avec l'augmentation du coût des cantines scolaires, des transports et la liste n'est pas exhaustive.

A cela s'ajoute, l'augmentation incontrôlable du prix de l'énergie dont la France est dépendante. Même pour l'électricité, nous sommes en partie dépendants des centrales à charbon des pays de l'est pour assurer la demande hivernale.

Cette flambée du coût des énergies a une répercussion très significative sur les prix des produits manufacturés, et plus grave encore, sur les prix des produits alimentaires, dont ceux de premières nécessités qui explosent.

Ne serait-ce qu'un « ressenti » comme on voudrait

LE POUVOIR D'ACHAT EST EN BAISSSE



nous en convaincre ?

Pour les plus démunis, leur pouvoir d'achat déjà fragile se dégrade de façon catastrophique.

Preuve en est, si le gouvernement met en place tout un tas de mesurette type « chèque énergie », aide à l'achat de fuel, de bois, etc..., c'est bien pour palier à l'insuffisance du montant des salaires et des pensions qui ne suivent pas l'inflation galopante du moment. De plus, si l'on en croit nos « experts » cette inflation va perdurer.

Et là malheureusement, on peut leur faire confiance. Les revendications de salariés se multiplient dans les entreprises, elles sont relayées par des manifestations au niveau national pour réclamer l'augmentation des salaires et des pensions. Quoi de plus légitime ?

Chacun sait que c'est le seul moyen pour contraindre les employeurs et l'Etat à augmenter les salaires et les pensions afin d'assurer durablement un pouvoir d'achat digne pour les salariés et les retraités.

► RÉSOLUTION 4

Le congrès décide :

De poursuivre et d'amplifier l'action revendicative pour :

- L'augmentation des pensions indexée sur l'inflation
- La mise en place du Pôle Public de l'Énergie
- La gratuité des transports et l'amélioration des réseaux

Nous nous appuyerons sur l'argumentation des revendications Confédérales CGT.

Paix et désarmement

La CGT reste fermement opposée aux interventions extérieures par la guerre qui ne font qu'alimenter le désespoir, la migration, la détresse et la misère sociale.

La CGT milite pour la paix et le désarmement dans le monde. Le droit à la paix et à la sécurité de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des États et des institutions internationales. Ce sont toujours les peuples, quelle que soit leur origine qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles génèrent. Ces dernières années sont marquées par une recrudescence des guerres, interventions militaires, milliers de morts, déplacement de millions de personnes pour lesquelles la France a sa part de responsabilité.

La CGT revendique une défense nationale, indépendante et non-agressive, ayant pour mission première d'assurer la défense et la sécurité des citoyens et citoyennes et du territoire et non pas de protéger les intérêts du capital.

La France se classe au 3e rang mondial des ventes d'armes et viole ainsi le traité de commerce des armes (TCA).

Il convient de considérer que les armes tuent et ne sont pas une marchandise.

La CGT propose l'édification d'un « pôle public national de défense » placé sous le strict contrôle du Parlement pour permettre la réappropriation de la maîtrise publique des industries de l'armement.

Depuis toujours, la France s'entête dans sa doctrine de dissuasion nucléaire, viole aussi le Traité de non-prolifération de 1968, en continuant à augmenter sa

force de frappe nucléaire. Depuis le 7 juillet 2017, les Nations unies ont adopté un Traité d'interdiction des armes nucléaires. Ainsi, les armes nucléaires ne sont pas seulement immorales, elles sont illégales. Le traité couvre tout l'éventail des activités liées aux armes nucléaires, interdisant à tout État de s'engager dans le développement, le test, la production, la fabrication, l'acquisition, la possession ou le stockage d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs. Contre la guerre, il faut gagner des politiques sociales, économiques, environnementales, culturelles et de paix

Le budget militaire la loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit de consacrer 39,6 milliards d'euros par an afin d'atteindre, 2 % du PIB comme le demande l'OTAN. Les dépenses militaires mondiales s'élevaient il y a 4 ans à 1 600 milliards d'euros.

La revue nationale stratégique pour l'armée en 2030 fixe les grandes orientations de la défense pour le projet de la prochaine LPM est édifiant avec une militarisation de la société. C'est du va-t'en guerre en Europe et dans le monde. Quand le capitalisme est en crise, il alimente les conflits pour faire en sorte que les marchands de canon et leurs actionnaires se remplissent les poches.

La CGT, avec les travailleurs et les travailleuses, a un rôle à jouer pour exiger un processus de désarmement, enjoindre les États à développer et favoriser le dialogue nécessaire à la paix.

► RÉOLUTION 5

Le congrès exige que la France :

- S'engage pour un cessez le feu immédiat sur tous les lieux d'affrontements dans le monde, avec des négociations sous l'égide de l'ONU
- Retrouve la souveraineté et l'indépendance nationale de nos armées
- Mette en place un pôle public national de l'industrie de défense
- Ratifie et applique le Traité d'interdiction des armes nucléaires de l'ONU
- Applique le TCA (Traité de Commerce des Armes)
- Se retire de l'OTAN et travaille à dissoudre cette organisation
- S'engage résolument à construire une politique de paix et de prévention des conflits en application de la Charte des Nations unies et des résolutions de l'ONU pour une culture de la paix et à prioriser la diplomatie pour faire taire les armes.